

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale du 22 juin 2015, sous la présidence de Monsieur FEVRIER Eric, Maire.

Présents : FEVRIER Eric, VIPREY Bernard, SALAT Patricia, LABOUYGUES Patrick, FIALON Catherine, GAUZINS Joël, BEDOUSSAC Claude, LABORDE Jean-Didier, IZOULET Catherine, PICARD Rachel, DELCAUSSE Pascal

Absents et excusés : CAUMEL Claude pouvoir à SALAT Patricia, GAILLAC Jacqueline pouvoir à FIALON Catherine, FAURE Cédric pouvoir à FEVRIER Eric, BONNISSEAU Cécilia pouvoir à GAUZINS Joël

Absentes excusées : VERDIER Pierrette, LAFON Monique, CHERPEAU Aline

Absent : BONHOURE Jean-Louis

La séance est ouverte à 11h30

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

MME SALAT Patricia est élue à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 02 JUIN 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

OBJET : ELECTION SENATORIALE

Monsieur le Maire,

- Informe que par décret n° 2015-685 du 18 juin 2015, les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le 06 septembre 2015 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs. En son article 4, il prévoit la convocation des conseils municipaux le jeudi 25 juin 2015 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera ensuite chargé de procéder le dimanche 06 septembre 2015 à l'élection d'un sénateur pour le département du Cantal.
- Propose une liste « Pour l'avenir, continuons d'agir ensemble » :

Délégués titulaires :

- 1) Eric FEVRIER
- 2) Patricia SALAT
- 3) Bernard VIPREY
- 4) Catherine FIALON
- 5) Patrick LABOUYGUES

Délégués suppléants :

- 1) Catherine IZOULET
- 2) Joël GAUZINS
- 3) Claude BEDOUSSAC

Après un vote à bulletin secret, la liste « Pour l'avenir, continuons d'agir ensemble » a été élue.

Plus personne ne désirant prendre la parole, M. le Maire procède au vote :

Par 14 voix pour, 0 contre, 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES :

Mme FIALON Catherine informe que le 13 août 2015 à 19 heures, l'association éclat présentera un spectacle de rues, et invite à venir nombreux.

Fin de la séance 11h55